

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1710

28 juillet 2011

### SOMMAIRE

2sales International S.A. ....	82046	Brookfield Infrastructure Partners PD Ports Capital Management 1 S.à r.l. ....	82076
Aberdeen Fund Management S.A. ....	82064	Bugaboo Holdings .....	82076
Aberdeen Fund Management S.A. ....	82064	Guardian Managed Funds SICAV-SIF ....	82080
AI Silver S.A. ....	82065	Nemesis Investment SICAV .....	82078
Aktiengesellschaft für Umsatzfinanzierung .....	82064	Oaktree Capital Management Fund (Euro- pe) .....	82078
Alpha Trains Holdco S.à r.l. ....	82065	Oaktree Capital Management Fund (Euro- pe) .....	82079
Altra Partners S.A. ....	82047	Oaktree Capital Management Fund II (Eu- rope) .....	82079
Amadeus Holdco S.à r.l. ....	82034	Oaktree Capital Management Fund II (Eu- rope) .....	82079
A.N. International 2 S.à r.l. ....	82064	Private Equity Capital Germany (GP) S.à r.l. ....	82080
Annibal S.A., SPF .....	82065	"Restaurant chinois BONNE ETOILE s.à r.l." .....	82047
Anphiko Asset Management S.A. ....	82066	"Restaurant chinois BONNE ETOILE s.à r.l." .....	82063
Anphiko S.A. ....	82066	Sagittarius Investissements S.A. ....	82034
Antipinsky Refinery AG .....	82066	Side One S.A. ....	82034
APF Luxembourg 1 S.à r.l. ....	82066	Tapazeca S.à r.l. ....	82044
APF Luxembourg Holding S.à r.l. ....	82066	The Turquoise Fund .....	82044
Aquila S.A.- SPF .....	82067	The Turquoise II Fund .....	82044
Aquila S.A.- SPF .....	82067	"Tokyo Garden s.à r.l." .....	82063
Arazi S.à r.l. ....	82068	"Tokyo Garden s.à r.l." .....	82063
Architon S.A. ....	82067	Topinambour S.A. ....	82044
Asco Holding S.A. ....	82067	Topinambour S.A. ....	82044
Asic S.A. ....	82068	Unicapital Investments V (Management) S.A. ....	82045
Atelier Graphique Bizart S.à r.l. ....	82068	Valec .....	82045
Avantix S.à r.l. ....	82068	Valser S.A. ....	82045
Aviva Investors Properties Asia S.A. ....	82075	VEB-Leasing Europe S.à r.l. ....	82045
Aviva Investors Properties Asia S.A. ....	82076	Virida Holding II S.A. ....	82047
ÄVWL Real Asset Trust S.à r.l. ....	82046	Visuel S.à r.l. ....	82080
Baganza Investments S.A. ....	82076	Wallenborn Transports S.A. ....	82046
Bears Investments S.A. ....	82076	Want S.A. ....	82046
Becker & Zaccagnini .....	82077		
Billalux S.A. ....	82077		
Bilovice Invest S.A. ....	82077		
Blue Chips Holding S.A. ....	82077		
Brentwood International S.à r.l. ....	82077		
Brilli Invest S.A. ....	82078		
Briwelseis .....	82078		

**Sagittarius Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 69.113.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SAGITTARIUS INVESTISSEMENTS S.A.*

Romain THILLENS / Christophe BLONDEAU

Référence de publication: 2011081148/11.

(110089916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**Side One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.921.

## EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 8 juin 2011 que:

Le siège social de la société est transféré du 25 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

De ce fait l'adresse professionnelle des Administrateurs est modifiée de la manière suivante:

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
- Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
- Monsieur Jean-Hugues DOUBET, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg le 8 juin 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011081149/18.

(110090186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**Amadeus Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 6.487.349,65.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 156.253.

In the year two thousand and eleven, on the sixteenth day of March.

Before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Rowan Nominees Limited, a company registered in England and Wales, with registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered under number 00712898 ("Rowan Nominees"),

Hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 15 March 2011,

HgCapital Nominees Limited, a company registered in England and Wales, with registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered under number 05650156 ("HgCapital Nominee")

Hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 15 March 2011, and

Guy Beringer, born in Singapore on 12 August 1955, non-executive chairman, having its professional address at One Bishops Square, London, E1 6AD, United-Kindom ("Guy Beringer", and together with HgCapital Nominees and Rowan Nominees, the "Shareholders"),

Hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011.

The said proxies shall be annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the sole shareholders of Amadeus Holdco S.à r.l. a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of EUR 4,114,394.01 with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 13 October 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2598 of 27 November 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce

and Companies under number B 156.253 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary, of 14 March 2011, not yet published.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1 To increase the share capital of the Company by an amount of two million three hundred seventy-two thousand nine hundred fifty-five euro and sixty-four cent (EUR 2,372,955.64) so as to raise it from its current amount of four million one hundred fourteen thousand three hundred ninety-four euro and one cent (EUR 4,114,394.01) to six million four hundred eighty-seven thousand three hundred forty-nine euro and sixty-five cents (EUR 6,487,349.65).

2 To issue twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 1 Shares, twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 2 Shares and twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-five (22,555,555) new Class A 3 Shares, fifty-two million eight hundred eighty-three thousand seven hundred four (52,853,704) new Class B 1 Shares, fifty-two million eight hundred eighty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698) new Class B 2 Shares and fifty-two million eight hundred eighty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698) new Class B 3 Shares, and three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-eight (3,689,268) new Class 1 Preference Shares, three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-seven (3,689,267) new Class 2 Preference Shares and three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-two (3,689,262) new Class 3 Preference Shares, having a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

3 To accept subscription for fifty-two million eight hundred eighty-three thousand seven hundred four (52,853,704) new Class B 1 Shares, fifty-two million eight hundred eighty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698) new Class B 2 Shares and fifty-two million eight hundred eighty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698) new Class B 3 Shares, and three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-eight (3,689,268) new Class 1 Preference Shares, three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-seven (3,689,267) new Class 2 Preference Shares and three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-two (3,689,262) new Class 3 Preference Shares by Beheer-en Beleggingsmaatschappij Rasi B.V., Johannes Hendricus Scholts, Dirk Peter Stolp, Coulson Limited, Bellissimo Investments Limited, Allard Reinier van der Veen, Johan Dejans and by Lavah Limited, ("Amadeus Management") and payment for the subscription of such new shares by a contribution of a claim held by Amadeus Management against the Company and to accept subscription for twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 1 Shares, twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 2 Shares and twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-five (22,555,555) new Class A 3 Shares by Stichting Administratiekantoor Amadeus A, a foundation (stichting), established in the Netherlands, having its seat in Amsterdam, its address at 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG and registered under company number 51065290 ("Stak A") and payment for the subscription of such new shares by a contribution in cash.

4 To accept the transfer of the shares subscribed by Amadeus Management to Stichting Administratiekantoor Amadeus B, a foundation (stichting), established in the Netherlands, having its seat in Amsterdam, its address at 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG and registered under company number 51065266 ("Stak B") and Stichting Administratiekantoor Amadeus P, a foundation (stichting), established in the Netherlands, having its seat in Amsterdam, its address at 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG and registered under company number 51065320 ("Stak P").

5 To amend paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company to reflect the above capital increase.

6 Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of two million three hundred seventy-two thousand nine hundred fifty-five euro and sixty-four cent (EUR 2,372,955.64) so as to raise it from its current amount of four million one hundred fourteen thousand three hundred ninety-four euro and one cent (EUR 4,114,394.01) to six million four hundred eighty-seven thousand three hundred forty-nine euro and sixty-five cents (EUR 6,487,349.65).

#### *Second resolution*

The Shareholders resolved to issue twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 1 Shares, twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 2 Shares and twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-five (22,555,555) new Class A 3 Shares, fifty-two million eight hundred eighty-three thousand seven hundred four (52,853,704) new Class B 1 Shares, fifty-two million eight hundred eighty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698) new Class B 2 Shares and fifty-two million eight hundred eighty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698) new Class B 3 Shares, and three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-eight (3,689,268) new Class 1 Preference Shares, three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-seven (3,689,267) new Class 2 Preference Shares and three

million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-two (3,689,262) new Class 3 Preference Shares, having a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared:

Beheer-en Beleggingsmaatschappij Rasi B.V., having its seat in Utrecht, its address 1019 TA Amsterdam, P.E. Tegelbergplein 18, and filed at the Trade Register under number 30119763 ("Rasi"), hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

Johannes Hendricus Scholts, residing at Aagje Dekenlaan 31, 3768 XP Soest, The Netherlands hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

Dirk Peter Stolp, residing at Mr. Sixlaan 32, 1181 PK Amstelveen, The Netherlands hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

Coulson Limited, a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Abbott Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Road Town, Tortola, British Virgin Island ("Coulson") hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

Allard Reinier van der Veen, residing at Vincent van Goghweg 2, 1861 CD Bergen NH, The Netherlands, hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

Bellisimo Investments Limited, having its registered office at c/o Newhaven Trustees (BVI) Limited, 3<sup>rd</sup> Floor Omar Hodge Bldg., Wickhams Cay 1, PO Box 933, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, VG1110 ("Bellissimo") hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

Johan Dejans, residing at 12, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

Lavah Limited, a company incorporated and existing under the laws of Cyprus, having its registered address at Theklas Lysioti 35, Eagle Star House, 5<sup>th</sup> Floor, P.C. 3030, Limassol, Cyprus ("Lavah"), hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2011;

which proxies, signed by the proxyholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(the "Subscribers 1 ")

The Subscribers 1 declared to subscribe for the new shares as allocated in the below table, each class B share being subscribed at its nominal value and each preference share being subscribed at its nominal value plus ninety nine euro cents (EUR 0.99) of share premium per share, and to make payment in full of the nominal value and share premium of such shares by a contribution in kind of a claim they hold against the Company (the "Contribution in Kind").

Subscriber	Class B 1 Shares	Class B 2 Shares	Class B 3 Shares
Rasi . . . . .	eighteen million five hundred one thousand two hundred (18,501,200)	eighteen million five hundred one thousand two hundred (18,501,200)	eighteen million five hundred one thousand two hundred (18,501,200)
Johannes Hendricus	six million eight hundred sixty-four thousand four hundred thirty-four (6,864,434)	six million eight hundred sixty-four thousand four hundred thirty-three (6,864,433)	six million eight hundred sixty-four thousand four hundred thirty-three (6,864,433)
Scholts . . . . .	six million eight hundred sixty-four thousand four hundred thirty-four (6,864,434)	six million eight hundred sixty-four thousand four hundred thirty-three (6,864,433)	six million eight hundred sixty-four thousand four hundred thirty-three (6,864,433)
Dirk Peter Stolp . . . . .	six million seven hundred twenty-one thousand one hundred thirty-four (6,721,134)	six million seven hundred twenty-one thousand one hundred thirty-three (6,721,133)	six million seven hundred twenty-one thousand one hundred thirty-three (6,721,133)
Coulson . . . . .	five million five hundred sixty-five thousand one hundred (5,565,100)	five million five hundred sixty-five thousand one hundred (5,565,100)	five million five hundred sixty-five thousand one hundred (5,565,100)
Allard Reinier van der Veen . . . . .	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-four (3,231,234)	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-three (3,231,233)	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-three (3,231,233)
Bellisimo . . . . .	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-one (3,231,231)	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-one (3,231,231)	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-one (3,231,231)
Johan Dejans . . . . .	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-one (3,231,231)	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-one (3,231,231)	three million two hundred thirty-one thousand two hundred thirty-one (3,231,231)

	hundred thirty-four (3,231,234)	hundred thirty-three (3,231,233)	hundred thirty-three (3,231,233)
Lavah . . . . .	one million eight hundred seventy-four thousand nine hundred thirty-four (1,874,934)	one million eight hundred seventy-four thousand nine hundred thirty-three (1,874,933)	one million eight hundred seventy-four thousand nine hundred thirty-three (1,874,933)
Total . . . . .	fifty-two million eight hundred fifty-three thousand seven hundred four (52,853,704)	fifty-two million eight hundred fifty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698)	fifty-two million eight hundred fifty-three thousand six hundred ninety eight (52,853,698)
Subscriber	Class 1 Preference Shares	Class 2 Preference Shares	Class 3 Preference Shares
Rasi . . . . .	three million four hundred eight thousand six hundred thirty-three (3,408,633)	three million four hundred eight thousand six hundred thirty-three (3,408,633)	three million four hundred eight thousand six hundred thirty-two (3,408,632)
Johannes Hendricus Scholts . . . . .	fifty-six thousand seventy-seven (56,077)	fifty-six thousand seventy-seven (56,077)	fifty-six thousand seventy-seven (56,077)
Dirk Peter Stolp . . . . .	fifty-six thousand seventy-seven (56,077)	fifty-six thousand seventy-seven (56,077)	fifty-six thousand seventy-seven (56,077)
Coulson . . . . .	fifty-four thousand nine hundred seven (54,907)	fifty-four thousand nine hundred six (54,906)	fifty-four thousand nine hundred six (54,906)
Allard Reinier van der Veen . . . . .	forty-five thousand four hundred sixty-three (45,463)	forty-five thousand four hundred sixty-three (45,463)	forty-five thousand four hundred sixty-two (45,462)
Bellisimo . . . . .	twenty-six thousand three hundred ninety-seven (26,397)	twenty-six thousand three hundred ninety-seven (26,397)	twenty-six thousand three hundred ninety-six (26,396)
Johan Dejans . . . . .	twenty-six thousand three hundred ninety-seven (26,397)	twenty-six thousand three hundred ninety-seven (26,397)	twenty-six thousand three hundred ninety-six (26,396)
Lavah . . . . .	fifteen thousand three hundred seventeen (15,317)	fifteen thousand three hun- dred seventeen (15,317)	fifteen thousand three hundred sixteen (15,316)
Total . . . . .	three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-eight (3,689,268)	three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-seven (3,689,267)	three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-two 3,689,262)

Proof of the ownership by the Subscribers 1 of the Contribution in Kind has been given to the undersigned notary.

Each of the Subscribers 1 declared that the Contribution in Kind is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution in Kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution in Kind to the Company.

The Subscribers 1 further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution in Kind is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the fifty-two million eight hundred fifty-three thousand seven hundred four (52,853,704) new Class B 1 Shares, fifty-two million eight hundred fifty-three thousand six hundred ninety-eight (52,853,698) new Class B 2 Shares and fifty-two million eight hundred fifty-three thousand six hundred ninety-eight (52,853,698) new Class B 3 Shares, and three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-eight (3,689,268) new Class 1 Preference Shares, three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-seven (3,689,267) new Class 2 Preference Shares and three million six hundred eighty-nine thousand two hundred sixty-two (3,689,262) new Class 3 Preference Shares, having a nominal value one cent (EUR 0.01) each and, to be issued with a total share premium of ten million nine hundred fifty-seven thousand one hundred nineteen euro and three cents (EUR 10,957,119.03)."

The Report, which after being signed "ne varietur" by the Shareholders, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Thereupon further appeared:

Stak A, prenamed, hereby represented by Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 15 March 2011;

which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(the "Subscriber 2 ")

The Subscriber 2 declared to subscribe for twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 1 Shares, twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) new Class A 2 Shares and twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-five (22,555,555) new Class A 3 Shares with a nominal value of EUR 0.01 per share and to fully pay in cash for these shares, without any share premium.

The amount of six hundred seventy-six thousand six hundred sixty-six euro and sixty seven cents (EUR 676.666,67) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

#### *Third resolution*

The Shareholders resolved to accept said subscriptions and payments and to allot newly issued shares according to the above mentioned subscription.

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolved to accept the transfer of the shares subscribed by Amadeus Management to Stak B and Stak P.

#### *Fifth resolution*

The Shareholders resolved to amend paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company to reflect the above resolutions.

As a consequence paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company shall from now on read as follows:

#### **" 5. Share capital. (paragraph 5.1).**

5.1 The share capital is set at six million four hundred eighty-seven thousand three hundred forty-nine euro and sixty-five cents (EUR 6,487,349.65) which is divided into:

(a) four million eight hundred thousand five hundred seventy-one (4,800,571) class 1 Preference shares (the "Class 1 Preference Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(b) four million eight hundred thousand five hundred sixty-eight (4,800,568) class 2 Preference shares (the "Class 2 Preference Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(c) four million eight hundred thousand five hundred fifty-nine (4,800,559) class 3 Preference shares (the "Class 3 Preference Shares" together with the Class 1 Preference Shares and the Class 2 Preference Shares referred to as the "Class Preference Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(d) twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) class A 1 ordinary shares (the "Class A 1 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(e) twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-six (22,555,556) class A 2 ordinary shares (the "Class A 2 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(f) twenty-two million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-five (22,555,555) class A 3 ordinary shares (the "Class A 3 Shares" together with the Class A 1 Shares and Class A 2 Shares referred to as the "Class A Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(g) one hundred eighty-six million three hundred eighty-eight thousand eight hundred seventy-four (188,888,874) class B 1 ordinary shares (the "Class B 1 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(h) one hundred eighty-eight million eight hundred eighty-eight thousand eight hundred sixty-five (188,888,865) class B 2 ordinary shares (the "Class B 2 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(i) one hundred eighty-eight million eight hundred eighty-eight thousand eight hundred sixty-one (188,888,861) class B 3 ordinary shares (the "Class B 3 Shares" together with the Class B 1 Shares and Class B 2 Shares referred to as the "Class B Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at five thousand five hundred euro (EUR 5,500.-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le seizième jour de mars.

Par-devant nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Rowan Nominees Limited, une société enregistrée en Angleterre et aux Pays de Galle, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 00712898 («Rowan Nominees»), représenté aux fins des présentes par Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 15 mars 2011.

Hg Capital Nominees Limited, une société enregistrée en Angleterre et aux Pays de Galle, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 05650156 («Hg Capital Nominee»),

représenté aux fins des présentes par Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 15 mars 2011,

Guy Beringer, né à Singapour, Singapour, le 12 Août 1955, directeur non-exécutif, ayant son adresse professionnelle au One Bishops Square, Londres, E1 6AD, Royaume-Uni ("Guy Beringer", et ensemble avec HgCapital Nominees et Rowan Nominees, les "Associés").

représenté aux fins des présentes par Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 14 mars 2011.

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les seuls et uniques associés de Amadeus Holdco S.à r.l. une société à responsabilité limitée, régie par les lois de Luxembourg, dont le capital social s'élève à EUR 4.114.394,01 ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, du 13 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2598 du 27 novembre 2010 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B156.253 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 14 Mars 2011, non encore publié.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de deux millions trois cent soixante-douze mille neuf cent cinquante-cinq euro soixante-quatre centimes d'euro (EUR 2.372.955,64) pour le porter de son montant actuel de quatre millions cent quatorze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euro un centime d'euro (EUR 4.114.394,01) à six millions quatre cent quatre-vingt sept mille trois cent quarante-neuf euro soixante-cinq centimes d'euro (EUR 6.487.349,65).

2. Emission de vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-cinq (22.555.555) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille sept cent quatre (52.853.704) nouvelles Parts Sociales de Classe B 1, cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 2 et cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 3, et trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-huit (3.689.268) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 1, trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-sept (3.689.267) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 2 et trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-deux (3.689.262) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune.

3. Acceptation de la souscription de cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille sept cent quatre (52.853.704) nouvelles Parts Sociales de Classe B 1, cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 2 et cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 3, et trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-huit (3.689.268) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 1, trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-sept (3.689.267) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 2 et trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-deux (3.689.262) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 3, par Beheer-en Beleggingsmaatschappij Rasi B.V., Johannes Hendricus Scholts, Dirk Peter Stolp, Coulson

Limited, Bellissimo Investments Limited, Allard Reinier van der Veen, Johan Dejans et par Lavah Limited (le "Management d'Amadeus") et libération de ces nouvelles parts sociales par apport en nature d'une créance détenue par le Management d'Amadeus sur la Société et acceptation de la souscription de vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.56) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-cinq (22.555.555) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, par Stichting Administratiekantoor Amadeus A, une Stichting Administratiekantoor, établie aux Pays-Bas, dont le siège est à Amsterdam, ayant pour adresse le 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG et inscrite au registre des sociétés sous le numéro 51065290 (la «Stak A») et libération de ces nouvelles parts sociales par apport en espèces.

4. Acceptation du transfert des parts sociales souscrites par le Management d'Amadeus à Stichting Administratiekantoor Amadeus

B, une Stichting Administratiekantoor, établie aux Pays-Bas, dont le siège est à Amsterdam, ayant pour adresse le 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG et inscrite au registre des sociétés sous le numéro 51065266 («Stak B») et à Stichting Administratiekantoor Amadeus P, une Stichting Administratiekantoor, établie aux Pays-Bas, dont le siège est à Amsterdam, ayant pour adresse le 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG et inscrite au registre des sociétés sous le numéro 51065220 («Stak P»).

5. Modification du paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

6. Divers.

ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions trois cent soixante-douze mille neuf cent cinquante-cinq euro soixante-quatre centimes d'euro (EUR 2.372.955,64) pour le porter de son montant actuel de quatre millions cent quatorze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euro un centime d'euro (EUR 4.114.394,01) à six millions quatre cent quatre-vingt sept mille trois cent quarante-neuf euro soixante-cinq centimes d'euro (EUR 6.487.349,65).

*Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'émettre vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-cinq (22.555.555) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille sept cent quatre (52.853.704) nouvelles Parts Sociales de Classe B 1, cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 2 et cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 3, et trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-huit (3.689.268) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 1, trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-sept (3.689.267) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 2 et trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-deux (3.689.262) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 3, d'une valeur nominale de un centime (EUR 0,01.-) chacune.

*Souscription - Paiement*

Ensuite ont comparu:

Beheer-en Beleggingsmaatschappij Rasi B.V., ayant son siège à Utrecht, et son adresse au 1019 TA Amsterdam, P.E. Tegelbergplein 18, et inscrite au registre du Commerce sous le numéro 30119763 ("Rasi"), représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011;

Johannes Hendricus Scholts, résidant au Aagje Dekenlaan 31, 3768 XP Soest, Pays-Bas, représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011;

Dirk Peter Stolp, résidant au Mr. Sixlaan 32, 1181 PK Amstelveen, Pays-Bas, représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011;

Souscripteur	Parts Sociales de Classe B 1	Parts Sociales de Classe B 2	Parts Sociales de Classe B 3
Rasi . . . . .	dix-huit millions cinq cent un mille deux cents (18.501.200)	dix-huit millions cinq cent un mille deux cents (18.501.200)	dix-huit millions cinq cent un mille deux cents (18.501.200)
Johannes Hendricus	six millions huit cent soixante-quatre mille	six millions huit cent soixante-quatre mille	six millions huit cent soixante-quatre mille
Scholts . . . . .	quatre cent trente-quatre (6.864.434)	quatre cent trente-trois (6.864.433)	quatre cent trente-trois (6.864.433)
Dirk Peter Stolp . . . . .	six millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente-quatre	six millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente-trois	six millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente-trois



82041

	(6.864.434)	(6.864.433)	(6.864.433)
Coulson . . . . .	six millions sept cent vingt et un mille cent trente-quatre (6.721.134)	six millions sept cent vingt et un mille cent trente-trois (6.721.133)	six millions sept cent vingt et un mille cent trente-trois (6.721.133)
Allard Reinier van der Veen . . . . .	cinq millions cinq cent soixante-cinq mille cent (5.565.100)	cinq millions cinq cent soixante-cinq mille cent (5.565.100)	cinq millions cinq cent soixante-cinq mille cent (5.565.100)
Bellisimo . . . . .	trois millions deux cent trente et un mille deux cent trente-quatre (3.231.234)	trois millions deux cent trente et un mille deux cent trente-trois (3.231.233)	trois millions deux cent trente et un mille deux cent trente-trois (3.231.233)
Johan Dejans . . . . .	trois millions deux cent trente et un mille deux cent trente-quatre (3.231.234)	trois millions deux cent trente et un mille deux cent trente-trois (3.231.233)	trois millions deux cent trente et un mille deux cent trente-trois (3.231.233)
Lavah . . . . .	un million huit-cent soixante-quatorze mille neuf cent trente-quatre (1.874.934)	un million huit-cent soixante-quatorze mille neuf cent trente-trois (1.874.933)	un million huit-cent soixante-quatorze mille neuf cent trente-trois (1.874.933)
Total . . . . .	cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille sept cent quatre (52.853.704)	cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698)	cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698)
Souscripteur	Parts Sociales de Préférence de Classe 1	Parts Sociales de Préférence de Classe 2	Parts Sociales de Préférence de Classe 3
Rasi . . . . .	trois millions quatre cent huit mille six cent trente-trois (3.408.633)	trois millions quatre cent huit mille six cent trente-trois (3.408.633)	trois millions quatre cent huit mille six cent trente-deux (3.408.632)
Johannes Hendricus Scholts . . . . .	cinquante-six mille soixante-dix- sept (56.077)	cinquante-six mille soixante-dix- sept (56.077)	cinquante-six mille soixante-dix- sept (56.077)
Dirk Peter Stolp . . . . .	cinquante-six mille soixante-dix- sept (56.077)	cinquante-six mille soixante-dix- sept (56.077)	cinquante-six mille soixante-dix- sept (56.077)
Coulson . . . . .	cinquante-quatre mille neuf cent sept (54.907)	cinquante-quatre mille neuf cent six (54.906)	cinquante-quatre mille neuf cent six (54.906)
Allard Reinier van der Veen . . . . .	quarante-cinq mille quatre-cent soixante-trois (45.463)	quarante-cinq mille quatre-cent soixante-trois (45.463)	quarante-cinq mille quatre-cent soixante-deux (45.462)
Bellisimo . . . . .	vingt-six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (26.397)	vingt-six mille trois cent quatre-vingt- dix-sept (26.397)	vingt-six mille trois cent quatre-vingt- seize (26.396)
Johan Dejans . . . . .	vingt-six mille trois cent quatre-vingt- dix-sept (26.397)	vingt-six mille trois cent quatre-vingt- dix-sept (26.397)	vingt-six mille trois cent quatre-vingt- seize (26.396)
Lavah . . . . .	quinze mille trois cent dix-sept (15.317)	quinze mille trois cent dix-sept (15.317)	quinze mille trois cent seize( 15.316)
Total . . . . .	trois millions six cent quatre vingt-neuf mille deux cent soixante-huit (3.689.268)	trois millions six cent quatre vingt-neuf mille deux cent soixante-sept (3.689.267)	trois millions six cent quatre vingt-neuf mille deux cent soixante-deux (3.689.262)

Coulson Limited, une société constituée et régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège sociale au Abbott Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques ("Coulson"), représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011;

Allard Reinier van der Veen, résidant au Vincent van Goghweg 2, 1861 CD Bergen NH, Pays-Bas, représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011;

Bellissimo Investments Limited, ayant son siège social au Newhaven Trustees (BVI) Limited, 3<sup>rd</sup> Floor Omar Hodge Bldg., Wickhams Cay 1, PO Box 933, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, VG1110, représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011;

Johan Dejans, résidant au 12, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011;

Lavah Limited, une société constituée et régie par les lois de Chypre, ayant son siège social au Theklas Lysiotti 35, Eagle Star House, 5<sup>th</sup> Floor, P.C. 3030, Limassol, Chypre représenté par Nicolas Gauzès, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées par les mandataires et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(les «Souscripteurs 1»)

Les Souscripteurs 1 ont déclaré souscrire aux nouvelles parts sociales, tel que proposé dans le tableau ci-dessous, chaque part sociale de classe B étant souscrite à sa valeur nominale et chaque part sociale de préférence étant souscrite à sa valeur nominale à laquelle s'ajoute une prime d'émission de quatre-vingt dix-neuf centimes (EUR 0,99), et de libérer intégralement la valeur nominale et la prime démission de ces parts sociales par un apport en nature d'une créance qu'ils détiennent à l'encontre de la Société (l'«Apport en Nature»).

La preuve par les Souscripteurs de la propriété de l'Apport en Nature a été rapportée au notaire soussigné.

Chacun des Souscripteurs 1 a déclaré encore que l'Apport en Nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport en Nature à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport en Nature à la Société.

Les Souscripteurs ont déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport en Nature est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base du travail effectué, tel que décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale des apports en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale de cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille sept cent quatre (52.853.704) nouvelles Parts Sociales de Classe B 1, cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 2 et cinquante-deux millions huit cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit (52.853.698) nouvelles Parts Sociales de Classe B 3, et de trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-huit (3.689.268) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 1, trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-sept (3.689.267) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 2 et trois millions six cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-deux (3.689.262) nouvelles Parts Sociales de Préférence de Classe 3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, à émettre avec une prime d'émission de dix millions neuf cent cinquante-sept mille cent dix-neuf euro trois centime d'euro (10.957.119,03) »).

Le Rapport, qui après avoir été signé «ne varietur» par les Associés, tel que ci-dessus représentés, et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes.

Ensuite a comparu:

Stak A, prénommée, représentée par Nicolas Gauzès, avocat de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 mars 2011,

qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(le «Souscripteur 2»)

Le Souscripteur 2 a déclaré souscrire vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-cinq (22.555.555) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, d'une valeur nominale de EUR 0.01 par part sociale à libérer intégralement en espèces, sans prime d'émission.

Le montant de six cent soixante-dix-sept mille six cent soixante six euro soixante-sept centimes d'euro (EUR 676.666,67) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

Les Associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés ont décidé d'accepter le transfert des parts sociales souscrites par le Management de Amadeus à Stak B et Stak P.

*Cinquième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus.

En conséquence, le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société sera dorénavant rédigé comme suit:

**" 5. Capital social. (paragraphe 5.1).**

5.1 Le capital émis de la Société est fixé à six millions quatre cent quatre-vingt sept mille trois cent quarante-neuf euro soixante-cinq centime d'euro (EUR 6.487.349,65) divisé en:

(a) quatre millions huit cent mille cinq cent soixante et onze (4.800.571) parts sociales de Préférence de classe 1 (les «Parts Sociales de Préférence de Classe»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(b) quatre millions huit cent mille cinq cent soixante-huit (4.800.568) parts sociales de Préférence de classe 2 (les «Parts Sociales de Préférence de Classe 2»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(c) quatre millions huit cent mille cinq cent cinquante-neuf (4.800.559) parts sociales de Préférence de classe 3 (les «Parts Sociales de Préférence de Classe 3»), ensemble avec les Parts Sociales de Préférence de Classe 1 et les Parts Sociales de Classe 2, les «Parts Sociales de Classe Préférence»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(d) vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) parts sociales de classe A 1 (les «Parts Sociales de Classe A 1»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(e) vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-six (22.555.556) parts sociales de classe A 2 (les «Parts Sociales de Classe A 2»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(f) vingt-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-cinq (22.555.555) parts sociales de classe A 3 (les «Parts Sociales de Classe A 3»), ensemble avec les Parts Sociales de Classe A 2 et les Parts Sociales de Classe A 3, les «Parts Sociales de Classe A»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées

(g) cent quatre-vingt huit millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-quatorze (188.888.874) parts sociales de classe B 1 (les «Parts Sociales de Classe B 1»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(h) cent quatre-vingt huit millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-cinq (188.888.865) parts sociales de classe B 2 (les «Parts Sociales de Classe B 2»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(i) cent quatre-vingt huit millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante et un (188.888.861) parts sociales de classe B 3 (les «Parts Sociales de Classe B 3»), ensemble avec les Parts Sociales de Classe B 1 et les Parts Sociales de Classe B 2, les «Parts Sociales de Classe B»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: N. Gauzès, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 18 mars 2011. Relation: RED/2011/588. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 10 mai 2011.

Référence de publication: 2011064634/536.

(110072791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

**Tapazeca S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.808.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011081151/14.

(110089940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**The Turquoise Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 124.999.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011081152/10.

(110089923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**The Turquoise II Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 135.452.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011081153/10.

(110089924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**Topinambour S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 92.591.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081154/10.

(110090050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**Topinambour S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 92.591.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081155/10.

(110090059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**Unicapital Investments V (Management) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 124.018.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Unicapital Investments V Management S.A.*  
Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.  
Steve David / Olivier Noel  
*Managing Director / Vice President - Transfer Agency*

Référence de publication: 2011081156/14.

(110090653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Valec, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 105.314.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 14 mars 2011*

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société VALEC (en liquidation) qui cessera d'exister avec effet immédiat.

L'Assemblée décide que les documents sociaux seront conservés, au minimum pendant 5 années, au siège social de ladite société, à savoir au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour VALEC (en liquidation)*

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2011081157/17.

(110090004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Valsar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 45.737.

**EXTRAIT**

Il résulte du Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 8 juin 2011 que:

Le siège social de la société est transféré du 25 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

De ce fait l'adresse professionnelle des Administrateurs est modifiée de la manière suivante:

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Luxembourg, le 8 juin 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011081158/17.

(110090166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**VEB-Leasing Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 133.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juin 2011.

Erik van OS

Manager

Référence de publication: 2011081159/12.

(110089973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Wallenborn Transports S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 67.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

1, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011081160/13.

(110089950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Want S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.885.

Les comptes annuels au 31 mai 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Document faisant l'objet d'une rectification:

Référence: L090120511.04

Date: 03/08/2009

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2011081161/14.

(110089920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**2sales International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 94.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour 2SALES INTERNATIONAL S.A.*

H. RIEDER / K-S. HOFMEISTER / A-E. LOYER

*Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011081163/12.

(110089919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**ÄVWL Real Asset Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 412.500,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 1, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 141.577.

*Auszug aus dem Beschluss des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 25 Mai 2011*

Am 25 Mai 2011 hat der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft folgende Beschlüsse gefasst:

- Herr Reinhard LIEBING wird mit sofortiger Wirkung als Geschäftsführer abberufen;

- Herr René HÖPFNER, geboren am 13. August 1976 in Berlin, Deutschland, geschäftsansässig in Deutschland, 80539 München, Marstallstraße 11, wird mit sofortiger Wirkung und auf unbestimmte Zeit zum Geschäftsführer ernannt;

- Herrn René HÖPFNER wird gemäß Artikel 12 der Satzung Befugnis zur Unterzeichnung als alleiniger Geschäftsführer (Einzelvertretungsberechtigung) für die Vorbereitung, Vornahme und Betreuung von Timber-Investitionen erteilt.

Seitdem setzt sich der Geschäftsführerrat wie folgt zusammen:

- Herr Dieter NÖLKEL
- Herr Thomas ZIMMER
- Herr René HÖPFNER

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Juni 2011.

ÄVWL Real Asset Trust S.à r.l

Unterschrift

Référence de publication: 2011081164/23.

(110091319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Altra Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 151.538.

La démission de Monsieur SZYLAR Christian est acceptée. En remplacement est nommé au poste d'administrateur Monsieur MACDONALD Willis Niall né le 25/12/1957 à Eireannach (Irlande) avec adresse professionnelle à Hong Kong (Chine) 36, Queen's Road Central 23/f Hing Wai Building.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur à savoir à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2015.

La démission de commissaire aux comptes Monsieur MULLER Laurent est acceptée. En remplacement est nommé au poste de commissaire aux comptes: LUX-FIDUCIAIRE Consulting Sàrl ayant son siège social à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste Zithe. Le mandat du commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2015.

Luxembourg, le 19 avril 2011.

Référence de publication: 2011081165/17.

(110090731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**"Restaurant chinois BONNE ETOILE s.à r.l.", Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9043 Ettelbruck, 18, rue de Feulen.

R.C.S. Luxembourg B 109.471.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2011081166/10.

(110091457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Virida Holding II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 160.760.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the third day of May,

Before the undersigned Me. Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

Virida Holding I S.à r.l., a limited company, having its registered office at 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, currently in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, here represented by Mr. Sébastien PECHEUX, residing professionally at 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal on May 3, 2011, which, initialed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the officiating notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited company (société anonyme) which it declared to organize.

## Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société anonyme (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one Sole Shareholder or several Shareholders.

The Company will exist under the name of "Virida Holding II S.A.".

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the city of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors of the Company or, in the case of a Sole Director by a decision of the Sole Director.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors or, in the case of a Sole Director by a decision of the Sole Director.

In the event that, in the view of the Board of Directors or the Sole Director, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors or the Sole Director.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

This includes but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing of preferred equity certificates, whether convertible into shares or not, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, convertible securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

In general the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license.

**Art. 4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at thirty three thousand euros (EUR 33,000.-) divided into thirty three thousand (33,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

The authorised share capital is set at five million euros (EUR 5,000,000.-) to be divided into five million (5,000,000) shares with a par value of one euro (1.-) each with the same rights attached as the existing shares.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors is authorized, during a period ending five (5) years after the date of publication of this delegation of powers or the renewal of such delegation in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, to increase once or several times the subscribed share capital and issue new shares within the limits of the authorised share capital. The Director, or as the case may be, the Board of Directors may determine the terms and conditions of such increase of the subscribed share capital and issue of new shares, more specifically in respect of (i) when new shares are to be issued, (ii) the amount of the new shares to be issued, (iii) the subscription and payment of the new shares, (iv) whether the new shares are to be issued and subscribed with or without an issue premium and whether the new shares are to be paid in cash or in kind. When issuing new shares under their abovementioned powers, the Director



or, as the case may be, the Board of Directors is also expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to the then existing shareholder(s).

After each increase of the subscribed share capital according to the above, the present Articles shall be amended to reflect such an increase.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may delegate to any duly authorised representative, who need not be a Director or a Shareholder of the Company, the duties of accepting subscriptions and receiving payments for the new shares issued under their abovementioned powers and to take any action to have the present Articles amended to reflect the increase of the Company's share capital.]

There may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** The shares will be in the form of registered shares or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the Laws prescribe the registered form.

The shares are freely transferable.

With respect to the bearer shares, the Company shall issue bearer share certificates in the form and with the indications prescribed by the Laws to the relevant shareholders. The Company may issue multiple bearer share certificates.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the bearer share certificate(s).

With respect to the registered shares, a shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Association or by the Laws.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

**Art. 7. Increase and Reduction of capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association or by the Board of directors, within the limits of the authorised capital.

Any new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting voting in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the Board of Directors or the Sole Director to do so.

**Art. 8. Acquisition of own shares.** The Company may acquire its own shares. The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws, the Board of Directors or the Sole Director to do so.

### Chapter III. - Directors, Statutory auditor

**Art. 9. Management.** The Company shall be managed by a Board of Directors, composed of not less than three (3) members, who need not be shareholders (the "Board of Directors"). If the Company has only one (1) shareholder, the Board of Directors may be composed of only one (1) member.

The members of the Board of Directors will be elected by the general meeting of shareholders which will determine their number, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors may elect by co-optation a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 10. Powers of the Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Laws to the general meeting of shareholders or the statutory auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

**Art. 11. Managing Director.**

11.1. The daily management (i.e. all daily operations, business activities and representation of the Company with respect thereto) of the Company shall be conducted by the Managing Director, who shall be a member of the Board and who shall be elected by the General Meeting. The Managing Director shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be re-eligible.

11.2. The shareholders of the Company shall determine the remuneration of Managing Director and term of his/her office. The Managing Director may be removed with or without cause and/or replaced at any time by resolution adopted by the General Meeting.

11.3. The Managing Director shall comply with all instructions and guidelines (if any) given by the Board.

11.4. In case of the issues which are unusual for the Company and/or do not fall within the scope of daily management, the Managing Director shall make decisions only following the delegation of powers from the Board.

11.5. The Managing Director shall keep the Board properly informed about key business of the Company within his/her power to represent the Company.

**Art. 12. Management fees and Expenses.** The members of the Board of Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and shall in addition be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 13. Directors' liability.** No member of the Board of Directors commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any such member is only liable for the performance of its duties.

**Art. 14. Delegation of powers, Representation of the Company.** The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

However, if the shareholder(s) have qualified the Directors as Class A Directors or Class B Directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Director and one Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures of two (2) Directors or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Director(s), but only within the limits of such special power.

**Art. 15. Conflicts of interest, Indemnity.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that a member of the Board of Directors; the officers or employees of the Company have a personal interest in, or is a shareholder, director, manager, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason solely of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering, voting or otherwise acting upon any matters with respect to such contract or business.

Notwithstanding the above, in the event that any member of the Board of Directors has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall make known such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such director's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

The foregoing provisions do not apply if and when the relevant transaction is entered into under fair market conditions and falls within the ordinary course of business of the Company.

The Company shall indemnify the members of the Board of Directors the officers or employees of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages to be paid and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of them being or having been directors, managers, officers or employees of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable

for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, Indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the present Articles of Association may be entitled.

**Art. 16. Meetings of the Board of Directors.** If the Board of Directors is composed of at least three (3) members, the Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Board of Directors, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors shall appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at the relevant meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) business days' notice of Board of Directors meetings shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board of Directors meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another member of the Board of Directors as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the members of the Board of Directors holding office.

Decisions will be taken by the simple majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting.

In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the right to cast the deciding vote (the "Casting Vote"). The Casting Vote shall be personal to the Chairman and will not transfer to any other director acting as a chairman pro tempore of a meeting of the Board of Directors in the Chairman's absence.

The internal regulations may provide that members of the Board of Directors participating in a meeting of the Board of Directors by visio conference or any other telecommunication methods allowing for their identification shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy such technical requirements that will enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

**Art. 17. Confidentiality.** The members of the Board of Directors as well as any other person(s) attending the meeting of the Board of Directors, shall not disclose, even after the end of their directorship, the information they possess on the Company and the disclosure of which could harm the interests of the Company, except in cases where such a disclosure is required or permissible under legal or regulatory requirements or if it is in the public interest.

**Art. 18. Resolutions of the sole director, Minutes of meetings of the Board of Directors.** If the Board of Directors is composed of at least three (3) members. The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting and any member of the Board of Directors or the secretary of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two (2) members of the Board of Directors.

If the Board of Directors is composed of only one (1) member, the resolutions of the sole director shall be documented in writing.

**Art. 19. Statutory auditors, Independent auditors.** Except where according to the Laws the Company's annual accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory and/or independent auditor(s) will be elected by the general meeting of shareholders, who will determine their number, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. They

are re-eligible and, to the extent permissible under applicable Laws, they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

#### Chapter IV. - Sole Shareholder, General meeting of Shareholders

**Art. 20. Powers of the meeting of shareholders.** Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

In the event that the Company is composed of one sole shareholder, the sole shareholder will be vested with all the powers of the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Association and the Laws.

The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to these Articles of Association and the Laws.

**Art. 21. Annual general meeting.** The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the third Thursday of June at 11 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 22. Other general meetings.** The Board of Directors or the statutory auditor(s) may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth (1/10) of the Company's capital so require.

One or several shareholders representing at least one tenth (1/10) of the Company's capital may require that additional items be added to the agenda of the general meeting by five (5) days prior notice.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting of shareholders, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 23. Notice of general meetings.** Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with these Articles of Association or the Laws. The convening notice sent to the shareholders will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for an extraordinary general meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 24. Attendance, Representation.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, by a proxy to be transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself. The Board of Directors may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Board of Directors at least five (5) days prior to the date set for the meeting. Any legal entity, being a shareholder, may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Board of Directors may require. The Board of Directors may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders participating in a shareholders' meeting by visio conference or any other telecommunication methods allowing for their identification shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy such technical requirements that will enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. The coproprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at any general meeting of shareholders.

**Art. 25. Proceedings.** Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman. In his absence, the general meeting of shareholders shall appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present at the relevant general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the shareholders present or represented.

The chairman, the secretary and the scrutineer thus appointed together form the board of the general meeting.

**Art. 26. Adjournment.** The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn it if so required by shareholders representing at least one fifth (1/5) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

**Art. 27. Vote.** An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the Laws.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorised to cast their vote by ballot papers ("formulaires") expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following mentions or indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant Shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorised representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5:00) p.m., Luxembourg time on the Luxembourg Business Day immediately preceding the day of the general meeting of shareholders.

Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such dead line shall be disregarded for quorum purposes.

For purposes of this article, a "Luxembourg Business Day" shall mean any day on which banks are open for business in Luxembourg.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

(a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company; at the time of delivery; or

(b) if delivered by fax, at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject by virtue of the Laws or the Articles of Association to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of the vote cast.

At any extraordinary general meeting of shareholders, convened in accordance with these Articles of Association or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject by virtue of the Laws or the Articles of Association to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the general meeting of shareholders shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the shares outstanding are represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles of Association and, where applicable, the text of those which concern the object or the form of the Company. If the said quorum is not reached, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, and save as otherwise provided by the Articles of Association or the Laws, a two third (2/3) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required. Votes not cast by shareholders, votes of shareholders who have abstained from voting, votes which are considered void and votes which give no indication as to whether the shareholders vote for or against the resolution are to be excluded from the two-thirds majority computation.

**Art. 28. Sole shareholder's resolutions, minutes of general meetings**

The resolutions of the sole shareholder shall be documented in writing.

The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary of the meeting and the scrutineer of the meeting and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman.

## Chapter V. - Financial year, Distribution of earnings

**Art. 29. Financial year.** The Company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 30. Adoption of annual accounts.** The Board of Directors shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice. The annual statutory accounts are submitted to the general meeting of shareholders, which shall consider and, if thought fit, adopt these annual accounts.

**Art. 31. Appropriation of profits.** From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After the allocations to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it, together with any other distributable reserves (including any share premium or carried forward profits) to the shareholders, each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

## Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 32. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other person (s) (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders who will determine their powers and their compensation.

After payment of all debts of and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

## Chapter VII. - Applicable law

**Art. 33. Applicable law.** All matters not expressly governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

### *Subscription and Payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the party appearing Virida Holding I S.à r.l., pre-named.

This party has subscribed for the number of shares mentioned hereafter:

Virida Holding I S.à r.l., pre-named, .....	33,000 shares
TOTAL: .....	33,000 shares

All the shares of a par value of one euro (EUR 1.-) each have been fully paid up by payment in cash and the amount of thirty-three thousand Euros (EUR 33,000.-) is now available to the corporation, evidence thereof was given to the undersigned notary.

### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended have been observed.

### *Estimation - Expenses*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one thousand one hundred euro (1.100.-EUR).

### *Transitory Provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2011.

*Extraordinary General Meeting of the Sole Shareholder*

The above named party, representing the entire subscribed capital of the corporation and considering the meeting duly convoked, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the Sole Shareholder has passed the following resolutions by its affirmative vote:

1. Resolved to establish the registered office at 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
2. Resolved to set at five (5) the number of the members of the Board of Directors and further resolved to elect, with immediate effect, the following persons for a period ending on the date of approval of the annual accounts for the year ending on December 31, 2016:

- Mr. Matthijs BOGERS, born on November 24, 1966, in Amsterdam (The Netherlands), residing professionally at 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Stéphane HEPINEUZE, born on July 18, 1977, in Dieppe (France), residing professionally at 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Ms. Mombaya KIMBULU, born on August 9, 1973, in Kinshasa (Democratic Republic of Congo), residing professionally at 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Pawel PADUSINSKI, born on February 13, 1978, in Koszalin, Poland, residing professionally at Mid Europa Partners Sp. z o.o., 29<sup>th</sup> Floor, Ul. Emilii Plater 53, 00-113 Warsaw, Poland; and

- Mr. Tomasz BLICHARSKI, born on August 28, 1981, in Jedrzejow, residing professionally at Mid Europa Partners Sp. z o.o., 29<sup>th</sup> Floor, Ul. Emilii Plater 53, 00-113 Warsaw, Poland.

3. Resolved to set at one (1) the number of statutory auditor and further resolved to elect, with immediate effect, European Trust Services (Luxembourg) S.à r.l., a limited company, having its registered office at 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 33065, as statutory auditor for a period ending on date of approval of the annual accounts for the year ending on December 31, 2016.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the undersigned notary this original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le troisième jour du mois de mai,

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Virida Holding I S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, avec siège social au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, actuellement en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Sébastien PECHEUX, salarié, avec adresse professionnelle 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, datée du 3 mai 2011;

laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme indiqué précédemment, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme. Dénomination.** Il est formé par les présentes une société anonyme (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les "Lois"), et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut être composée d'un associé unique ou de plusieurs actionnaires.

La société adopte la dénomination «Virida Holding II S.A.».

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration ou dans le cas d'un Administrateur unique, par sa seule décision.

Si le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission de certificats de capital préférentiels, convertibles ou non en parts sociales, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. Capital, Actions

**Art. 5. Capital.** Le capital émis de la Société est fixé à trente trois mille euros (33,000.-EUR) représenté par trente trois mille (33,000) actions d'une valeur nominale de un euro (1,-EUR) chacune et étant entièrement libérées.

Le capital autorisé de la société est fixé à cinq million d'euros (EUR 5,000,000.-) divisé en cinq million (5,000,000) d'actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune avec les mêmes droits que les actions existantes.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration, est autorisé pendant une période de cinq (5) années à dater de la publication de la délégation de pouvoir ou du renouvellement de cette délégation de pouvoir au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, à augmenter une ou plusieurs fois le capital souscrit et émettre de nouvelles actions à l'intérieur des limites du capital autorisé. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peuvent déterminer les conditions générales de telles augmentations de capital souscrit et émission de nouvelles actions, plus particulièrement en ce qui concerne (i) la date à laquelle les nouvelles actions seront émises (ii) le nombre de nouvelles actions qui seront émises (iii) la souscription et le paiement de ces nouvelles actions (iv) la possibilité pour ces nouvelles actions d'être émises avec ou sans prime d'émission ainsi que la possibilité pour ces actions d'être libérées par apport en nature ou en numéraire. Lors de l'émission des nouvelles actions conformément aux termes susmentionnés, l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions en limitant ou sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Après chaque augmentation du capital souscrit, le présent Article devra être modifié afin de tenir compte de pareille augmentation.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital conformément aux termes énoncés ci-dessus ou d'effectuer toute action nécessaire pour adapter le présent Article afin de le faire correspondre à la modification intervenue."

Un compte de prime d'émission peut être établi dans lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions, en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour effectuer



le paiement du rachat d'actions que la Société serait susceptible de racheter à ses actionnaires, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Actions.** Les actions seront nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, à l'exception des cas où les Lois exigent des actions nominatives.

Les actions sont librement cessibles.

Pour ce qui est des actions au porteur, la société peut émettre des actions au porteur aux actionnaires concernés dans la forme et avec les mentions prévues par les Lois. La Société peut émettre des certificats d'actions au porteur multiples.

Les cessions d'actions au porteur seront opérées par la seule remise des actions au porteur.

Pour ce qui est des actions nominatives, un registre des actions nominatives sera tenu au siège social et tout actionnaire pourra en prendre connaissance. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ses actions ainsi que les transferts des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera de l'inscription dans le registre des actions nominatives. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actions nominatives seront délivrés aux actionnaires. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actions nominatives par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que suivant les règles sur le transport des créances établies par l'article 1690 du Code civil luxembourgeois sur le transport des créances. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actions nominatives toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

Les droits et obligations attachés aux actions seront identiques sauf s'il en est prévu autrement par les Statuts ou par les Lois.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social.** Le capital émis peut être augmenté ou réduit, une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, ou par le conseil d'administration dans les limites du capital autorisé.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire.

**Art. 8. Rachat de ses propres actions.** La Société peut racheter ses propres actions. L'acquisition et la détention de ses actions se fera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

### Chapitre III. - Administrateurs, Commissaire aux comptes

**Art. 9. Gestion.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non (le "Conseil d'Administration"). Si la Société ne comporte qu'un associé unique, le Conseil d'Administration peut être composé d'un (1) seul membre.

Les membres du Conseil d'Administration seront nommés pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, à travers une résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les administrateurs restants ont le droit d'élire par cooptation un autre administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui devra ratifier ladite cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la société.

**Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires, ou au(x) commissaire(s) aux comptes, relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 11. L'Administrateur-Délégué.**

11.1. La gestion quotidienne (c'est-à-dire toutes les opérations quotidiennes, les activités commerciales et la représentation de la Société en vertu des présentes) de la Société sera menée par l'Administrateur-Délégué, qui doit être un membre du Conseil d'Administration et qui est élu par l'Assemblée Générale. L'Administrateur-Délégué est élu pour une durée n'excédant pas six (6) ans et est ré-éligible.

11.2. Les actionnaires de la Société déterminent la rémunération de l'Administrateur-Délégué et la durée de son mandat. L'Administrateur-Délégué peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé à tout moment par résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

11.3. L'Administrateur-Délégué doit se conformer aux instructions et directives (le cas échéant) du Conseil d'Administration.

11.4. Dans le cas de questions inhabituelles pour la Société et/ou ne relevant pas du champ d'application de la gestion journalière, l'Administrateur Délégué ne pourra prendre de décisions qu'à la suite d'une délégation de pouvoirs transmise par le Conseil d'Administration

11.5 L'Administrateur-Délégué doit tenir le Conseil d'Administration bien informé de toutes les affaires importantes de la Société.

**Art. 12. Rémunération et Dépenses.** Les membres du Conseil d'Administration peuvent être rémunérés pour la gestion de la Société et sont, en plus, remboursés de toutes les autres dépenses engagées par le Conseil d'Administration en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social.

**Art. 13. Responsabilité des membres du Conseil d'Administration.** Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leur fonction, ils prennent des engagements pour le compte de la Société. Chaque membre est uniquement responsable de l'accomplissement de ses devoirs à l'égard de la Société.

**Art. 14. Délégation de pouvoirs, Représentation de la Société.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également conférer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) membres du Conseil d'Administration lorsque le Conseil d'Administration est composé de trois (3) membres au moins ou par la signature individuelle de l'administrateur unique lorsque le Conseil d'Administration est composé d'un (1) seul membre, selon le cas.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera également engagée par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 15. Conflit d'Intérêts, Indemnisation.** Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, fondés de pouvoirs ou employés de la Société ont un intérêt personnel dans une telle autre société ou entreprise, ou en sont administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions au seul motif de ce lien avec cette autre société ou entreprise.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un membre du Conseil d'Administration aurait ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, un tel membre devra le faire savoir au Conseil d'Administration et ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet de cette transaction. Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Les dispositions précédentes ne s'appliquent pas lorsque la transaction considérée concerne des opérations courantes de la Société et conclues dans des conditions normales.

La Société indemniserà les membres du Conseil d'Administration, les fondés de pouvoirs ou employés de la Société et, le cas échéant, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'il ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de fondé de pouvoirs ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des présents Statuts.

**Art. 16. Réunions du Conseil d'Administration.** Si le Conseil d'Administration est composé de trois (3) membres au moins, le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le "Secrétaire").

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, sauf qu'en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à la réunion concernée.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'Administration devra être transmise, trois (3) jours ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion, par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil d'Administration, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration choisira de temps à autres. Tout membre du Conseil d'Administration pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire.

Le quorum pour toute réunion du Conseil d'Administration est la présence ou la représentation de la majorité des membres du Conseil d'Administration en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés lors de la réunion.

Dans l'hypothèse d'une égalité des voix, le Président aura une voie prépondérante (la "Voie Prépondérante"). La Voie Prépondérante est personnelle au Président et n'est pas transmise à l'administrateur agissant comme président pro tempore de la réunion du Conseil d'Administration en cas d'absence du Président.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par visio-conférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

En cas d'urgence, une décision écrite, signée par tous les membres du Conseil d'Administration, est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

**Art. 17. Confidentialité.** Les membres du Conseil d'Administration ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du Conseil d'Administration, sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la Société et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la Société, à l'exclusion des cas dans lesquels une telle divulgation est exigée ou admise par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

**Art. 18. Résolutions de l'administrateur unique, Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.** Si le Conseil d'Administration est composé de trois (3) membres au moins, les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion et par un membre du Conseil d'Administration ou le secrétaire de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux (2) membres du Conseil d'Administration.

Si le Conseil d'Administration est composé d'un (1) seul membre, les résolutions de l'administrateur unique seront documentées par écrit.

**Art. 19. Commissaires aux comptes, Réviseur indépendant.** Sauf les cas où, en vertu des Lois, les comptes annuels doivent être audités par un réviseur indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables devront être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Le ou les commissaires aux comptes et/ou le ou les réviseurs indépendants seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués, à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

#### Chapitre IV. - Associé unique, Assemblée générale des actionnaires

**Art. 20. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.** Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par les Lois.

**Art. 21. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations le troisième jeudi du mois de juin à 11 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 22. Autres assemblées générales.** Le Conseil d'Administration ou le ou les commissaires aux comptes peuvent convoquer des assemblées générales (en plus de l'assemblée générale annuelle). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième (1/10) du capital social le demandent.

Un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins un dixième (1/10) du capital social de la Société, peuvent demander que des points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour de l'assemblée générale au moins cinq (5) jours avant la date prévue.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

**Art. 23. Convocation des assemblées générales.** Les actionnaires se réunissent après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une notice de convocation de l'assemblée générale conformément aux conditions fixées par les présents Statuts ou par les Lois. La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire doit également indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 24. Présence, Représentation.** Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, au moyen d'une procuration pouvant être transmise par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, actionnaire ou non. Le Conseil d'Administration peut arrêter la forme des procurations et peut exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour l'assemblée. Tout actionnaire, personne morale, peut donner procuration par l'intermédiaire d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser toute personne qu'elle estime apte à agir comme son représentant à une assemblée générale des actionnaires, à condition de fournir toute preuve de pouvoirs de représentation que le Conseil d'Administration pourrait exiger. Le Conseil d'administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaire d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions doivent désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 25. Procédure.** Chaque assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président. En cas d'absence du Président, l'assemblée générale des actionnaires désignera toute autre personne comme président pro tempore.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un scrutateur parmi les actionnaires présents ou représentés.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 26. Prorogation.** Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale à quatre (4) semaines. Il doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième (1/5) du capital émis.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà prise.

L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

**Art. 27. Vote.** Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix, dans les limites fixées par les Lois.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à voter par correspondance au moyen d'un formulaire rédigé en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour la détermination du quorum:

- nom et siège social de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si applicable, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée;
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le Jour Ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour la détermination du quorum.

Pour les besoins du présent article, un «Jour Ouvrable à Luxembourg» signifie un jour où les banques sont ouvertes pour affaires à Luxembourg.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu par Société:

- (a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise; ou
- (b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité exigées par les Lois ou les Statuts pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix exprimées.

Lors de toute assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée en conformité avec les Statuts ou les Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Lois ou les Statuts pour toute modification des Statuts, l'assemblée générale ne délibère valablement que si la moitié (1/2) au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées, et, le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis.

Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, devront réunir, sauf disposition contraire de Statuts ou des Lois, les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

**Art. 28. Résolutions de l'associé unique, Procès-verbaux des assemblées générales.** Les résolutions de l'associé unique devront être documentées par écrit.

Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tout actionnaire ou mandataire d'actionnaire qui en fait la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Président.

## Chapitre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 29. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 30. Approbation des comptes.** Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels et les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et de la pratique comptable luxembourgeoise. Les comptes annuels et les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires qui délibère, et, le cas échéant, les approuve.

**Art. 31. Répartition des bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale (la «Réserve Légale»). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis.

Après l'affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer, ensemble avec toutes autres réserves distribuables (y inclus les primes d'émission ou les bénéfices reportés), aux actionnaires comme dividendes, chaque action donnant droit à une même proportion dans cette distribution.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par les Lois, et conformément aux dispositions qui précèdent. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

### Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 32. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins du Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires conformément aux règles de distribution de dividendes et de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles de distribution de dividendes.

### Chapitre VII. - Loi applicable

**Art. 33. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément aux Lois, et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Souscription et Paiement*

Le comparant, Virida Holding I S.à r.l., ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit au nombre d'actions et a libéré en numéraire les montants ci-après énoncés:

Virida Holding I S.à r.l., précitée, .....	<u>33,000 actions</u>
TOTAL .....	33,000 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente trois mille euros (EUR 33,000.-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cents euros (1.100.-EUR).

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre 2011.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Le comparant représentant la totalité du capital social souscrit, a immédiatement adopté les résolutions suivantes:

1. Décide de fixer le siège social au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Décide de fixer à cinq (5) le nombre des membres du Conseil d'Administration et de nommer, avec effet immédiat, les personnes suivantes pour une période prenant fin à la date d'approbation des comptes de l'année se terminant le 31 décembre 2016:
  - Monsieur Matthijs BOGERS, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam (Pays-Bas), résidant professionnellement au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
  - Monsieur Stéphane HEPINEUZE, né le 18 juillet 1977 à Dieppe (France), résidant professionnellement au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
  - Mademoiselle Mombaya KIMBULU, née le 9 août 1973 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), résidant professionnellement au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
  - Monsieur Pawel PADUSINSKI, né le 13 février 1978, à Koszalin, Pologne, résidant professionnellement à Mid Europa Partners Sp. z o.o., 29<sup>th</sup> Floor, Ul. Emilii Plater 53, 00-113 Varsovie, Pologne; et

- Monsieur Tomasz BLICHARSKI, né le 28 août 1981, à Jdrzejow, résidant professionnellement à Mid Europa Partners Sp. z o.o., 29<sup>th</sup> Floor, Ul. Emilii Plater 53, 00-113 Varsovie, Pologne.

3. Décide de fixer à un (1) le nombre de commissaire aux comptes et de nommer, avec effet immédiat, European Trust Services (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 33065, commissaire aux comptes pour une période prenant fin à la date d'approbation des comptes de l'année se terminant le 31 décembre 2016.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: Pecheux, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2011. Relation: LAC/2011/20318. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 9 mai 2011.

Référence de publication: 2011064367/866.

(110072005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**"Restaurant chinois BONNE ETOILE s.à r.l.", Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9043 Ettelbruck, 18, rue de Feulen.

R.C.S. Luxembourg B 109.471.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2011081167/10.

(110091458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**"Tokyo Garden s.à r.l.", Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7513 Mersch, 31, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.472.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2011081168/10.

(110091467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**"Tokyo Garden s.à r.l.", Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7513 Mersch, 31, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.472.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2011081169/10.

(110091468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**A.N. International 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 153.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011081170/11.

(110091184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Aberdeen Fund Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 138.726.

**EXTRAIT**

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011, l'actionnaire de la société a pris les résolutions suivantes:

- Renouvellement du mandat de Deloitte S.A. en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2011081172/14.

(110090744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Aberdeen Fund Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 138.726.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.

*Domiciliary Agent*

Référence de publication: 2011081173/12.

(110090745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Aktiengesellschaft für Umsatzfinanzierung, Société Anonyme.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.213.

*Extrait des minutes du conseil d'administration de la société en date du 30 mai 2011*

Le conseil d'administration décide de renommer PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L - 1471 Luxembourg, enregistré sous le numéro B65477 au Registre de Commerce et des Sociétés, en tant que réviseur externe de la Société et ce, concernant l'audit des comptes se clôturant au 31 décembre 2012.

A Luxembourg, le 30 mai 2011.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Signatures*

Référence de publication: 2011081175/15.

(110090676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---



**AI Silver S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 104.776.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 juin 2011*

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprise venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- Mme Valentina Dadda, employée privée, demeurant professionnellement 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;
- Mr. Seiji Amino, employé privé, demeurant professionnellement 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;
- Mr. Luca Checchinato employé privé, demeurant professionnellement 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Réviseur d'entreprise*

KPMG Audit, 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2011081176/25.

(110091154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Alpha Trains Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.109.500,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 137.603.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 16 mai 2011*

Par les résolutions du 16 mai 2011, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la nomination de M. Claude Elsen, en tant que gérant de la Société, prenant effet 1<sup>er</sup> mai 2011.

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- Mr. Mark Hatherly, demeurant professionnellement au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- Mr. Rolf Althen, demeurant professionnellement au 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
- Mr. Claude Elsen, demeurant professionnellement au 55, rue Charles Arendt, L-1134 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011081179/17.

(110091464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Annibal S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 35.593.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ANNIBAL S.A., SPF*

Signatures

Référence de publication: 2011081199/11.

(110091205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Anphiko Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8325 Capellen, 98, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 139.179.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011081200/10.

(110091527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Anphiko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8325 Capellen, 100, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 114.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081201/10.

(110091243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Antipinsky Refinery AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 136.869.

*Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration en conformité avec article 14 des statuts de la société*

Le Conseil d'administration de la Société, en conformité avec les articles 13 § 1 et 14 § 8 des Statuts de la Société, a décidé de nommer M. Dmitry MAZUROV, administrateur, né le 25 janvier 1976 au Kazakhstan, demeurant au 1G-2-215, rue Minskaya, 119590-Moscou, Russie, en tant que président du Conseil d'administration de la Société avec date d'effet au 29 avril 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081202/14.

(110091363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**APF Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 117.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011081203/11.

(110091494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**APF Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 2.500.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 130.312.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011081204/11.

(110091493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Aquila S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 10.052.

---

**EXTRAIT**

L'assemblée générale du 10 juin 2011 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

L'assemblée générale du 10 juin 2011 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour AQUILA S.A. - SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2011081205/21.

(110091634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Aquila S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 10.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081206/10.

(110091635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Architon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 41.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081207/9.

(110091275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Asco Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.496.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination et démission des personnes suivantes en tant que représentants permanents de son administrateur T.C.G. Gestion S.A.:

Mme Catherine Noens, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L -1653 Luxembourg, a été nommée en date du 31 mai 2011 en tant que représentant permanent de T.C.G. Gestion S.A. avec effet au 31 mai 2011.

Mr Fabrice Geimer termine ses fonctions en tant que représentant permanent de T.C.G. Gestion S.A., avec effet au 31 mai 2011.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

T.C.G. Gestion S.A.

Administrateur

Catherine Noens

Représentant permanent

Référence de publication: 2011081208/19.

(110091557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Asic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 123.204.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 27 mai 2011*

La démission de Monsieur Mohammed KARA de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Louis VEGAS-PIERONI, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme

ASIC S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2011081209/15.

(110090545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Atelier Graphique Bizart S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 63.869.

—  
Les comptes annuels au 31-12-2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081211/9.

(110091273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Avantix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 90.853.

—  
Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081212/9.

(110090615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Arazi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 160.782.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand eleven, on the second day of May.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

"Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.", a corporation existing under Luxembourg law, established and having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 28.967),

here represented by Mrs Sandrine VIGANO, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney delivered in Luxembourg on 28<sup>th</sup> of April 2011.

The prenamed power of attorney given, signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a limited liability company (société à responsabilité limitée).

**Art. 1. Form.** There is established by the appearing party a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation.

The Company is initially composed of a single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Name.** The Company will exist under the name of Arazi S.à r.l.

**Art. 3. Object.** The Company's object is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single shareholder or pursuant to a resolution of the general meeting of shareholders, as the case may be.

**Art. 5. Registered Office.** The registered office is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the management.

The management may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

**Art. 6. Capital.** The capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500-EUR) represented by one hundred (100) shares of a par value of one hundred twenty-five euro (125 -EUR) each.

**Art. 7. Amendment of the capital.** The capital may at any time be amended by decision of the single shareholder or pursuant to a resolution of the general meeting of shareholders, as the case may be.

**Art. 8. Rights and Duties attached to the shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders.

If the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

The creditors or successors of the single shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

**Art. 9. Indivisibility of shares.** Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

**Art. 10. Transfer of shares.** When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may transfer freely its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders only.

The shares can be transferred by living persons to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the capital.

**Art. 11. Formalities.** The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

**Art. 12. Redemption of shares.** The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 13. Incapacity, Bankruptcy or insolvency of a shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

**Art. 14. Single manager/ Board of managers.** The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the single shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

**Art. 15. Meetings of the board of managers.** The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vicechairmen. The board of managers may also choose a secretary, who need not be a manager and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the board of managers and to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the board of managers. The chairman shall preside over all meetings of the board of managers. In his absence the members of the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of a majority of the managers present or represented at any such meeting.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The person(s) convening the meeting shall determine the agenda. Notice in writing, by telegram, by telefax or e-mail of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason for the urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing, by telegram, by telefax or e-mail of each manager. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by telegram, telefax or e-mail another manager as his proxy. A manager may not represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other; and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of managers are present or represented at a meeting of the board of managers. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the managers present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given to the managers by the secretary to the board, if any, failing whom by any manager.

Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed by a circular document and be the result of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager without any exception. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 16. Powers of the managers.** The single manager or whether the case may be, the board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the law or by these articles of incorporation to the general meeting of the members fall within the competence of the single manager or the board of managers.

**Art. 17. Representation of the Company - Delegation of Powers.** Towards third parties, the Company shall be bound by the signature of its single manager, or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company.

The single manager or the board of managers may generally or from time to time delegate the power to conduct the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation to such management to an executive or to one or several committees whether formed from among its own members or not, or to one or more managers or other agents who may act individually or jointly. The single manager or the board of managers shall determine the scope of the powers, the conditions for withdrawal and the remuneration attached to these delegations of authority including the authority to sub-delegate.

The single manager or the board of managers may also confer special powers upon one or more attorneys or agents of its choice.

**Art. 18. Representation of the Company in Legal Proceedings.** In all legal proceedings, be it as plaintiff or as a defendant, the Company shall be represented by the single manager or its board of managers, who may delegate this function to its chairman or any other of its members.

**Art. 19. Liability of the manager.** No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

**Art. 20. General meeting of shareholders.** If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of several shareholders, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting of shareholders or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the shareholders by registered mail.

In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

**Art. 21. Decisions.** The decisions of the single shareholder or of the general meeting of shareholders are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The votes of the shareholders and the power of-attorneys are attached to the minutes.

**Art. 22. Financial year.** The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December.

**Art. 23. Balance-sheet.** Each year, on the thirty-first day of December, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company within a time period of fifteen days preceding the deadline set for the general meeting of shareholders.

**Art. 24. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent shall be allocated to the reserve required by the law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed share capital.

The annual net profits shall be at the free disposal of the general meeting of the members.

Subject to the conditions determined by law, the single manager or in existence of more than one manager, the board of managers may pay out an advance payment on dividends.

The single manager or the board of managers sets the amount and the date of payment of any such advance payment.

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders of the shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

**Art. 26. Matters not provided.** All matters not provided for by the present articles are determined in accordance with applicable laws.

#### *Subscription and Payment*

The appearing party "Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.", declares to subscribe the whole capital. All the one hundred (100) shares have been fully paid up to the amount of one hundred twenty-five euro (125.-EUR) per share by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euro (12,500-EUR). As a result, the amount of twelve thousand five hundred euro (12,500-EUR) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the notary executing this deed.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2011.

#### *Expenses*

The amount of expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1300.

#### *Extraordinary general meeting*

The above named participant, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of the shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1. to set at one (1) the number of managers of the Company
2. to appoint Lux Business Management S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under Luxembourg law, established and having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 79.709) single manager of the Company for an unlimited duration; and
3. to set the registered office of the Company at L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the Notary, the present original deed.

### Suit la version française

L'an deux mille onze , le deux mai.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

"Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.", une société anonyme, régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg section B numéro 28.967),

ici représentée par Mme Sandrine VIGANO, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 28 avril 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les mandataires du comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du code civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts.

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts ou de création de parts nouvelles.

**Art. 2. Dénomination.** La Société prend la dénomination sociale de Arazi S.à r.l.

**Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la Ville de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance pourra établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.



**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (12,500-EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.-EUR) chacune.

**Art. 7. Modification du capital social.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants-droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales.** Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

**Art. 10. Cession de parts.** En cas d'un associé unique, les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés seuls.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 11. Formalités.** La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du code civil.

**Art. 12. Rachat des parts sociales.** La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions légales.

**Art. 13. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14. Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Les gérants seront élus par l'assemblée générale des associés qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat.

Les gérants seront élus à la majorité des votes des associés présents ou représentés.

Tout gérant pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des associés.

Au cas où le poste d'un gérant devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale par décision du conseil de gérance.

**Art. 15. Réunions du Conseil de Gérance.** Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un gérant et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le conseil de gérance. Le président préside les réunions du conseil de gérance. En l'absence du président, les membres du conseil de gérance peuvent désigner un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore, par un vote à la majorité des gérants présents ou représentés lors de cette réunion.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les gérants au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé vingt-quatre heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque gérant. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du conseil de gérance se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre gérant comme son mandataire. Un gérant ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Tout gérant peut prendre part à une réunion du conseil de gérance au moyen d'une conférence téléphonique ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les gérants présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du conseil de gérance par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout gérant.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du conseil de gérance, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président de la réunion aura une voix prépondérante.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

**Art. 16. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour pouvoir passer les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance.

**Art. 17. Représentation de la Société, Délégation de pouvoirs.** La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou en cas de plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Le gérant unique ou le conseil de gérance peut déléguer de manière générale ou ponctuellement la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à un directeur ou à un ou plusieurs comités, qu'ils soient composés de ses propres membres ou non, ou à un ou plusieurs gérants ou autres mandataires susceptibles d'agir seuls ou conjointement. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermine l'étendue des pouvoirs, les conditions du retrait et la rémunération attachées à ces délégations de pouvoir, y compris le pouvoir de subdéléguer.

Le gérant unique ou le conseil de gérance pourra également conférer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires ou représentants de son choix.

**Art. 18. Représentation de la Société en Justice.** La Société est représentée dans toutes les instances de justice, tant en demandant qu'en défendant, par le conseil de gérance, qui peut déléguer cette fonction à son président ou à un autre de ses membres.

**Art. 19. Responsabilité de la gérance.** Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 20. Décisions de l'associé ou des associés.**

20.1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

20.2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 21. Décisions.** Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations leur seront annexées.

**Art. 22. Année sociale.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 23. Bilan.** Chaque année le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé, ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels, au cours d'une période de quinze jours précédant la date de l'assemblée générale.

**Art. 24. Répartition des bénéfices.** Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

L'assemblée générale des associés dispose librement du bénéfice net annuel.

Sous réserve des conditions fixées par la loi et conformément aux dispositions qui précèdent, le gérant unique ou le conseil de gérance peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 26. Disposition générale.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription et Paiement*

La société comparante "Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.", prénommée déclare vouloir souscrire la totalité du capital social.

Les cent (100) parts ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de cent vingt-cinq euros (125,-EUR) par part par un apport en liquide de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) est par conséquent à la disposition à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentant.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société, ou qui est mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à EUR 1300.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Après que les statuts aient été rédigés, l'associé prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire:

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à un (1).

2. Est nommé gérant unique de la Société Lux Business Management S.à r.l. pour une durée illimitée, une société à responsabilité limitée, régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg section B numéro 79.709)

3. Le siège social de la société est établi à L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey.

Le notaire soussigné, qui comprend l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au mandataire de la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Vigano et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mai 2011. LAC/2011/20847. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2011.

Référence de publication: 2011064640/379.

(110072639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

#### **Aviva Investors Properties Asia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.876.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Juin 2011.

Référence de publication: 2011081213/10.

(110090957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Aviva Investors Properties Asia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 140.876.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société qui a eu lieu le vendredi 10 juin 2011*

L'Assemblée Générale a élu Ernst & Young S.A. en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 14 Juin 2011.

Référence de publication: 2011081214/13.

(110090958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Baganza Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 152.484.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081217/10.

(110091609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Brookfield Infrastructure Partners PD Ports Capital Management 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 149.388.

—  
Les comptes annuels pour la période du 10 novembre 2009 (date de constitution) au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011081219/13.

(110091492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Bugaboo Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 146.379.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011081220/11.

(110091584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Bears Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 139.145.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081222/9.

(110091578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Becker & Zaccagnini, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 41, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081223/10.

(110090907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Billalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 94.681.

*Extrait de résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration tenus le 27 mai 2011*

L'assemblée révoque Monsieur Marco MARTINELLI de ses fonctions d'administrateur et de Président du conseil d'administration.

L'assemblée nomme Monsieur Jean-Marie BONDIOLI, demeurant professionnellement au 32, avenue Monterey L-2163 Luxembourg aux fonctions d'administrateur pour un mandat échéant à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2013.

Le conseil d'administration nomme Monsieur Jean-Luc JOURDAN, demeurant professionnellement au 32, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, aux fonctions de Président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081225/17.

(110090558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Blue Chips Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 23.025.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081228/9.

(110091547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Brentwood International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.461.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081241/9.

(110090678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Bilovice Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 124.833.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 7 juin 2011*

La démission de Monsieur Mohammed KARA de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme  
BILOVICE INVEST S.A.  
Georges DIEDERICH  
*Administrateur*

Référence de publication: 2011081226/15.

(110090537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Brilli Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 143.004.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081242/10.

(110091333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Briwelseis, Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.653.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 14 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011081243/10.

(110091644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Nemesis Investment SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 148.668.

---

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 6 juin 2011*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Manuel de Acevedo. Henri de Raemy et Grégoire Vaucher en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

2. de réélire la firme KPMG Audit S.à r.l. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 6 juin 2011.

*Pour NEMESIS INVESTMENT SICAV*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

Marc-André BECHET / Corinne ALEXANDRE

*Directeur / -*

Référence de publication: 2011081136/20.

(110090222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Oaktree Capital Management Fund (Europe), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 93.929.

---

Le bilan de la Société au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Oaktree Capital Management Fund (Europe)*

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Jérémy Colombé / Signature

Référence de publication: 2011081137/13.

(110090062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Oaktree Capital Management Fund (Europe), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 93.929.

—  
*Extraits des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenu en date du 31 mai 2011, que Messieurs Brian D. Beck, Szymon S. Dec, John B. Edwards et Thomas W. Ware ont été élus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2012 et que PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Oaktree Capital Management Fund (Europe)*

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Jérémy Colombé / Signature

Référence de publication: 2011081138/18.

(110090257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Oaktree Capital Management Fund II (Europe), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 94.820.

—  
Le bilan de la Société au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Oaktree Capital Management Fund II (Europe)*

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Jérémy Colombé / Signature

Référence de publication: 2011081139/13.

(110090067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Oaktree Capital Management Fund II (Europe), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 94.820.

—  
*Extraits des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenu en date du 31 mai 2011, que Messieurs Brian D. Beck, Szymon S. Dec, John B. Edwards et Thomas W. Ware ont été élus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2012 et que PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Oaktree Capital Management Fund II (Europe)*

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Jérémy Colombé / Signature

Référence de publication: 2011081140/18.

(110090252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

---

**Private Equity Capital Germany (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 116.837.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Private Equity Capital Germany (GP) S.à r.l.*

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Olivier Noel

*Managing Director / Vice President - Transfer Agency*

Référence de publication: 2011081143/14.

(110090652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

**Visuel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5887 Hesperange, 393, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 100.106.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2011*

- L'assemblée générale valide la démission de Monsieur Andreas Himmes de son poste de gérant.
- L'assemblée prend note que CWA Sàrl est actionnaire unique depuis le 23/05/2011.
- L'assemblée nomme Monsieur Claude Wagner demeurant à L-6183 Gonderange, 22 rue de l'école, gérant administratif avec pouvoir de signature conjointe avec son cogérant.

a) L'assemblée nomme Monsieur Frank Burbach demeurant à D-54340 Klüsserath, 7, Richard-Von-Hagen Strasse gérant technique avec pouvoir de signature conjointe avec son cogérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 26/05/2011.

*Pour Visuel Sàrl*

Par mandat

Didier Abinet

Référence de publication: 2011075190/19.

(110083304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2011.

**Guardian Managed Funds SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 147.692.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 30 juin 2010:*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide:

- le renouvellement, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011, du mandat du Réviseur d'Entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers S.à r.l..

*Réviseur d'Entreprises Agréé:*

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2011.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Géraldine DISEUR / Eva-Marie MICK

*Mandataire Principal / Mandataire Commercial*

Référence de publication: 2011075255/20.

(110082640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.